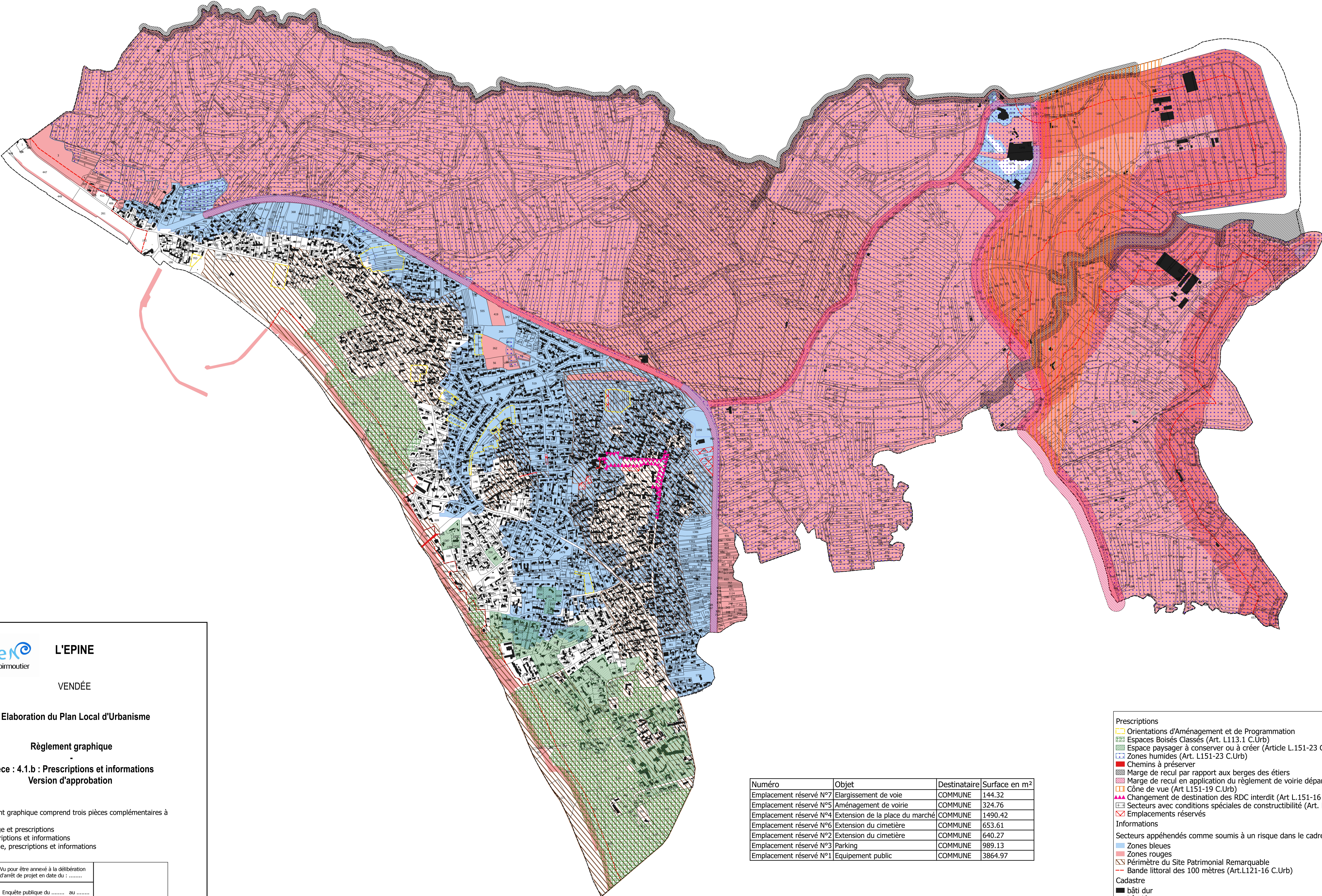




Numéro	Objet	Destinataire	Surface en m²
Emplacement réservé N°7	Elargissement de voie	COMMUNE	144.32
Emplacement réservé N°5	Aménagement de voirie	COMMUNE	324.76
Emplacement réservé N°4	Extension de la place du marché	COMMUNE	1490.42
Emplacement réservé N°6	Extension du cimetière	COMMUNE	653.61
Emplacement réservé N°2	Extension du cimetière	COMMUNE	640.27
Emplacement réservé N°3	Parking	COMMUNE	989.13
Emplacement réservé N°1	Equipement public	COMMUNE	3864.97

- Prescriptions
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Espaces Boisés Classés (Art. L113.1 C.Urb)
- Espace paysager à conserver ou à créer (Article L.151-23 C.Urb)
- Zones humides (Art. L151-23 C.Urb)
- Chemins à préserver
- Marge de recul par rapport aux berges des étiers
- Marge de recul en application du règlement de voirie départemental
- Cône de vue (Art L151-19 C.Urb)
- Changement de destination des RDC interdit (Art L.151-16 C.Urb)
- Secteurs avec conditions spéciales de constructibilité (Art. L.151-34 2° C.Urb)
- Emplacements réservés
- Informations
- Secteurs appréhendés comme soumis à un risque dans le cadre du PPRL
- Zones bleues
- Zones rouges
- Périmètre du Site Patrimonial Remarquable
- Bande littoral des 100 mètres (Art.L121-16 C.Urb)
- Cadastre
- bâti dur
- bâti léger
- Parcellaire
- Limites communales

L'Épine

île de Noirmoutier

L'EPINE

VENDÉE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Règlement graphique

Pièce : 4.1.b : Prescriptions et informations

Version d'approbation

Le règlement graphique comprend trois pièces complémentaires à consulter :

4.1.a Zonage et prescriptions

4.1.b Prescriptions et informations

4.1.c Zonage, prescriptions et informations

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet en date du :

Enquête publique du au

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du :